

FICHE PROGRAMME - FORMATION 2021**« La nomenclature générale des actes infirmiers en HAD »****Public et prérequis**

Infirmier, cadre,
Personne en charge de la facturation

Dates et lieux :

✓ 20 avril 2021 - St Malo

Durée : 1 jour - 7 heures

Formateurs

✓ Cadre Infirmier HAD

Coût

Coût de la formation : 250 € /pers
(déjeuner inclus)

Possibilité d'intervenir en intra

CONTEXTE

Dans le cadre des relations entre les HAD et leurs cabinets libéraux partenaires, il est capital d'avoir un langage de facturation identique et compris, et de maîtriser les règles de la cotation des actes de la NGAP (Nomenclature Générale des Actes professionnels).

Il s'agit de comprendre la cotation des actes et de s'y exercer, mais également de reposer le cadre d'une relation partenariale de qualité.

OBJECTIFS

La formation permettra aux participants de :

- ✓ Comprendre la tarification en HAD
- ✓ Maîtriser le cadre réglementaire de la nomenclature générale des actes professionnels (NGAP)
- ✓ Sécuriser la collaboration IDEL/HAD et la facturation des actes
- ✓ Développer un argumentaire pour promouvoir l'offre HAD

SUIVI ET EVALUATION

- ✓ En amont de la formation, les participants renseignent un questionnaire visant à identifier leurs attentes pour une meilleure adaptation du formateur
- ✓ Tout au long de la formation, le formateur vérifiera la bonne compréhension et l'acquisition des connaissances
- ✓ La participation et l'émargement conditionnent la validation des compétences
- ✓ A l'issue de la formation, les stagiaires seront amenés à auto-évaluer l'apport de connaissances et de compétences et leur satisfaction
- ✓ A distance de la formation, un questionnaire interroge les participants sur la mise en œuvre opérationnelle des compétences et connaissances acquises, et des axes d'amélioration identifiés lors de la formation

Pédagogie

La démarche pédagogique est interactive, basée sur le partage d'expérience.

La formation utilisera différentes méthodes pédagogiques, et notamment :

- **Apports théoriques** / rappel de connaissances avec diaporama, quizz, tableaux de cotation, textes réglementaires.
- **Des partages de pratiques** et expériences professionnelles.
- **Des cas pratiques et des exercices de cotation** pour maîtriser la bonne application de la cotation et de ses exceptions.

Support

Chaque participant reçoit un livret pédagogique regroupant les différents éléments de la formation

PROGRAMME

En préalable, la tarification en HAD

- ✓ Le financement de l'HAD et la rémunération de l'IDEL
- ✓ L'application volontaire de la nomenclature générale des actes professionnels

Le cadre réglementaire de la nomenclature générale des actes professionnels

- ✓ Les principes de base de la NGAP : actes ; déplacements ; nuits, dimanches et jours fériés ; tarifs
- ✓ Les forfaits pour acte intermédiaire, pour intervention sur demande du patient
- ✓ Les règles de cumuls d'actes autorisés - article 11B, et les actes dérogatoires

La mise en œuvre concrète de la NGAP en HAD

- ✓ La non-application de la règle des 11B : rémunération de tous les actes à 100%
- ✓ La rémunération en HAD de certains actes non prévus dans la NGAP
- ✓ La majoration pour coordination infirmière non applicable en HAD
- ✓ Mise en pratique : exercices d'application de la NGAP

La collaboration IDEL/HAD et la facturation des actes

- ✓ Le cadre de la collaboration HAD/IDEL : convention cadre ; lettre de mission ; plan de soins...
- ✓ Le processus de facturation et les enjeux d'une gestion rigoureuse de la facturation

La promotion de l'offre HAD et le partenariat IDEL/HAD

- ✓ La promotion de l'offre HAD : les atouts d'une collaboration IDEL/HAD
- ✓ La négociation des forfaits : cas concrets

ATTESTATION

Une **attestation d'assiduité et de fin de formation** est remise par l'AUB Santé à l'issue de la prestation.